

## Module en développement personnel

### Bulletin d'inscription

(A compléter en MAJUSCULES)

- Institution provinciale       Administration communale       C.P.A.S.  
 Intercommunale       Hôpital public       Autre

(à préciser) .....

NOM .....Prénom..... F  H

Adresse du lieu de travail .....

CP ..... Localité .....

E-mail .....

☎ : ..... Fax : .....

Adresse personnelle .....

CP ..... Localité .....

☎ : ..... GSM : .....

### Atelier n° 3 : Communication (14 heures ou 2 jours de formation)

| ATELIER n° 3 :<br>Groupe 1 : « Communication »<br>Mme DESCAMPS – local 803 |            |
|--|------------|
| ■  |            |
| Dates  | Heures     |
| Jeudi 11 juin 2015   | 8h45-16h30 |
| Vendredi 12 juin 2015  | 8h45-16h30 |
| <b>15 personnes</b>  |            |

| ATELIER n° 3 :<br>Groupe 2 : « Communication »<br>Mme DESCAMPS – local803 |            |
|---|------------|
| ■   |            |
| Dates   | Heures     |
| Jeudi 10 septembre 2015   | 8h45-16h30 |
| Vendredi 11 septembre 2015  | 8h45-16h30 |
| <b>15 personnes</b>   |            |

■ Veuillez cocher le groupe choisi

Ce bulletin est à renvoyer par mail ([fabienne.roba@province.namur.be](mailto:fabienne.roba@province.namur.be)) ou par fax au 081/77.69.51 pour le lundi 11 mai au plus tard.

*Suite du B.I. Formation continue*

■ Objectifs et programme :

- Parler ou communiquer et après ?
- Modèle systématique de la communication : les interactions et leurs effets pragmatiques (Axiomes).
- S'exprimer ou se taire : atouts et pièges
- Mon style de communication
- Croyance, subjectivité et malentendu.
- Les signes de reconnaissances : faire passer les messages.
- Les variétés des transactions : qui parle et quels effets ? (AT)
- Sortir des jeux de pouvoir.
- Généralisation, distorsion, omission.

■ Public cible : Tout public

■ Cette formation peut-être valorisable dans le cadre de la RGB.

Suite à une évaluation positive, une attestation de réussite vous sera délivrée à la fin de la formation.

Pour plus d'informations : [crf.wallonie.be](http://crf.wallonie.be)

Participation financière : 3 €/heure/agent à charge du pouvoir local (sauf pouvoir provincial)

***Attention !!! L'accord du pouvoir local pour la participation financière sera indispensable Lors de l'inscription ferme, dans le cas contraire l'agent devra supporter la totalité des frais incombant à cette formation.***

Date : ...../...../.....

Signature de l'agent :

Accord du chef de service

Nom et prénom :

Adresse : Ecole Provinciale d'Administration Rue Henri Blès 188/190 - 5000 NAMUR

Agent traitant : Fabienne ROBA 081/77.55.74